

**BULLETIN MUNICIPAL N°179****Réunion du Conseil Municipal  
du 10 mars 2026**

Personnes présentes, tous les membres en exercice à l'exception de Monsieur Patrick DESBARBIEUX qui a donné pouvoir à Monsieur Bruno VALQUE, Monsieur Mickaël DECHERF, excusés.

Secrétaire de séance : Monsieur Geoffrey LEDOUX

**Proposition d'un plan d'action contre l'invasion de frelons asiatiques**

Monsieur le Maire a réuni le 5 mars dernier les différents producteurs de miel, en présence des adjoints. Tous ensemble, ils ont débattu sur le risque encouru sur la recrudescence des frelons asiatiques, de leur dangerosité pour nos abeilles et sur les humains. Sachant qu'il est important d'éradiquer les nouveaux nids avec leurs reines avant le 15 mai, il est ressorti de cette réunion qu'un plan d'action est à mettre en place et à diffuser à la population pour la mi-mars. Un nid donnera 10 nids l'année suivante.

Une dizaine de pièges grille à frelons asiatiques implantée dans la commune suffit, pour un coup d'environ 3,70€ pièce. Le remplacement de l'appât sera à faire tous les 15 jours. Des pièges grille pourront être donnés à la population, sachant qu'il n'est pas nécessaire de les multiplier dans une même zone. Les particuliers intéressés pourront s'adresser à la mairie, sachant qu'ils seront chargés des appâts et de la protections des personnes. Un mode d'emploi sera remis à cet effet.

Pour les nids à détruire en hauteur chez des particuliers, la mairie va passer une convention avec Monsieur Stéphane BERLY, habilité pour leur destruction. Une participation à hauteur de 1/3 des dépenses sera prise en charge par la mairie, à hauteur maximum de 50€, payé directement à l'entreprise.

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité l'achat des pièges et la convention avec Monsieur Stéphane BERLY.

**Délibération pour renouvellement d'un contrat de projet à temps partiel**

Lors de la réunion du 18 mars 2025, le conseil a créé un contrat de projet pour l'aménagement paysager de la commune. Le projet ayant pris du retard, Monsieur le Maire souhaite poursuivre ce poste jusqu'à l'aboutissement du projet.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité le contrat de projet à temps non complet pour une durée hebdomadaire de 20h. Le contrat aura une durée de 1an, renouvelable chaque année jusqu'à l'aboutissement du projet et dans la limite des 6 ans réglementaires.

**Vote du Compte Financier Unique 2025**

Monsieur le Maire a remis à chaque membre du conseil les différents documents pour l'étude du C.F.U. (**C**ompte **F**inancier **U**nique). Ce nouveau document remplace à la fois le comptes administratif et le compte de gestion.

Monsieur le Maire apporte cependant les précisions suivantes pour la partie fonctionnement :

**Dépenses de fonctionnement :**

Même si on exclut les travaux de voirie payés en fonctionnement, les dépenses de fonctionnement sont maîtrisées d'une année sur l'autre.

- Les dépenses d'électricité : 26.700€ en 2024 contre 26.600€ en 2025
- Les dépenses de personnel ont augmenté de 3,4% dû principalement au versement de deux primes de précarité et du fait que nous ne bénéficions plus de l'allègement des charges sur l'ancien contrat aidé.

**Recettes de fonctionnement :**

Le total des recettes est en baisse de 5% par rapport à 2024. Mais si nous enlevons les 50.000€ de vente de terrain de 2024, nous sommes en fait en augmentation de 2% en 2025.

- Les recettes des contributions fiscales ont augmenté de 1%
- Nous avons eu un rattrapage de taxe d'électricité sur plusieurs années de la FDE62
- Par contre, les taxes sur les droits de mutation (vente immobilière) sont en forte baisse.
- Les dotations d'état sont en légère baisse par rapport à 2024

- Les locations de nos salles ou appartements ont augmenté de 11%, dû principalement à l'augmentation des tarifs.

#### En investissement :

2025 fut encore une grosse année en termes de dépenses d'investissement (assainissement, cour de l'école, murets de la mairie, du presbytère et du cimetière, achat d'une parcelle boisée, caméras de surveillance à la mairie, aménagement grenier et archivage, etc...)

Un prêt relais fut nécessaire en août 2025 mais il a été remboursé trois mois plus tard.

Les comptes de résultat de l'année 2025 sont les suivants :

LIBELLES	Fonctionnement		Investissement		Total
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
	ou Déficit	ou Excédent	ou Déficit	ou Excédent	
Résultats Reportés		175.205,05	-14.579,24		160.625,81
Part affectée à l'investissement	40.579,24			40.579,24	0.00
Opérations de l'exercice	501.661,54	563.202,13	318.331,61	157.240,30	-99.550,72
Totaux	542.240,78	738.407,18	303.752,37	197.819,54	90.233,57
Résultat de clôture		196.166,40	105.932,83		90.233,57

Recettes d'investissement prévues en 2025 mais qui seront touchées en 2026 :

- Plus de 80.000€ de subvention auraient dû être touchés dans le dernier trimestre 2025, mais l'Etat a mis six mois à nous les verser. Ils ont été perçus en février et mars 2026, ce qui a faussé notre compte de résultat de fin d'année

- La vente définitive du terrain du futur béguinage ne sera effective qu'en juin au plus tard pour 70.000€

- Si nous avons perçu ces deux recettes décalées, nous aurions clôturé à environ 240.000€.

Monsieur le Maire présente comme chaque année le document de valorisation financière et fiscale 2025, document élaboré par les services fiscaux. Celui détaille les différents chapitres de notre activité financière depuis 2020 et la compare avec différentes strates (Département – Région – Etat). Le Conseil Municipal valide à l'unanimité le compte unique financier 2025.

#### Questions diverses

- Monsieur le Maire rappelle les créneaux horaires de chacun pour la tenue du bureau de vote du dimanche 15 mars pour les élections municipales.

- Bonne nouvelle. Nous avons touché en février et mars, les subventions attendues depuis août 2025 soit :

- DETR 19.886€ (Revitalisation centre bourg)
- DSIL 24.720€ (assainissement) + 23.940€ (Revitalisation centre bourg)
- Région 13.407€ (Revitalisation centre bourg)

Pour un total de **81.953€**

- Travaux du presbytère. Avant une nouvelle location, le logement de gauche va subir une remise en état (peinture, changement de deux radiateurs, isolation du grenier, remplacement de la VMC avec un régulateur, et création d'une nouvelle douche plus grande avec parois isolantes équipée d'un tabouret PMR.

- Les travaux sur la mare au stade ont repris. Elle a été mise en eau. Les équipements sont en cours.

- Ce fut la dernière réunion de conseil de Monsieur. Il remercie chacun pour cet excellent mandat, notamment à ceux qui partent. Bonne réussite aux nouveaux et ceux qui continuent.

#### ○ *Rappel des prochains RDV :*

- 15 mars : Elections municipales
- 22 mars : Première réunion du nouveau conseil avec élection des maire et adjoints à 10h30 en mairie
- 6 avril : Cueillette des œufs de Pâques
- 14 avril : Repas des aînés
- 26 avril : Bourse aux plantes au Flot d'Yeuse
- 3 mai : Parcours du Cœur
- 8 mai : Commémoration de l'Armistice
- 10 mai : Ducasse – Brocante
- 29 mai : Fête des voisins

**Attention : Rappel pour l'élection du dimanche 15 mars 2026 pour les communes de moins de 1.000 habitants**

- **Je ne peux plus ajouter un ou plusieurs noms**
- **Je ne peux plus modifier l'ordre des noms sur la liste**
- **Je ne peux plus rayer un ou plusieurs noms**

**Sinon mon bulletin sera NUL !**